

Dossier de presse

17 décembre 2015

« À chacun sa solution pour réussir son réveillon »

Les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention lancent une nouvelle campagne pour inciter les Français à prévoir à l'avance leurs retours de soirées de réveillon.

SOMMAIRE

Communiqué de presse « À chacun sa solution pour réussir son réveillon »	P. 2
Dispositif de la campagne 2015 « Mon réveillon mode d'emploi »	P. 3
Les solutions de retours pour réussir son réveillon	P. 5
Les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention	P. 7

Communiqué de presse

17 décembre 2015

« À chacun sa solution pour réussir son réveillon »

Les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention lancent une nouvelle campagne pour inciter les Français à prévoir à l'avance leurs retours de soirées de réveillon.

Alors que l'alcool est impliqué dans 28% des accidents mortels¹ et que la période des fêtes de fin d'année est particulièrement propice à la consommation d'alcool, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention lancent leur nouvelle campagne de sensibilisation « Mon réveillon mode d'emploi », afin d'encourager les Français à organiser à l'avance leurs retours de soirées.

" À chacun sa solution pour réussir son réveillon "

Dès le 17 décembre, les partenaires mettent à disposition des Français un nouveau site Internet : www.monmodedemploi.fr. En trois clics, chacun peut y générer, sous forme de pictogrammes ludiques et personnalisés, son propre programme de soirée et sa solution de retour. Cette création automatisée et sur mesure s'appuie sur trois informations : le style du réveillon (entre amis, en famille, en boîte...), le programme de la soirée (tranquille au coin du feu, alcoolisée, sobre, dansante...) et enfin la solution choisie pour rentrer en toute sécurité (désigner un Sam, dormir sur place, réserver un taxi, un VTC ou un covoiturage, ou encore rentrer en transports en commun). Le mode d'emploi ainsi généré et publié sur le site est ensuite partageable sur les réseaux sociaux avec #ModedEmploi, et permet de sensibiliser son entourage afin d'encourager les prises de conscience. Ils pourront également retrouver sur le site des conseils et vidéos pédagogiques pour en savoir plus sur toutes les solutions de retours qui s'offrent à eux et des informations sur les différents risques routiers (alcool, vitesse, téléphone, somnolence...).



Mon #ModedEmploi, c'est 



Mon #ModedEmploi, c'est 

Deux films « réveillon » et un large plan média pour une forte mobilisation

Le plan média de la campagne 2015 s'appuie sur la diffusion sur les réseaux sociaux de deux spots vidéo humoristiques - reprenant les codes du mode d'emploi lors d'une soirée de réveillon entre amis ou en famille -, la publication d'une annonce presse dans la plupart des grands titres de la presse quotidienne régionale et certains titres de la presse nationale, un jeu-concours sur Internet permettant de gagner un an de retours de soirées (taxi, VTC ou covoiturage) et un spot radio de 30 secondes.

Et vous, quel est votre #ModedEmploi ?

Contacts presse

Sarah Fouque et Mélanie Alexandre (Giotto)

01 48 74 18 62 - 06 52 48 89 75 – s.fouque@giotto-cr.com

01 48 74 18 62 – 06 70 54 44 90 – m.alexandre@giotto-cr.com

Sophy Sainten-Bourguignon (Association Prévention Routière)

01 44 15 27 79 - 06 38 83 11 25 - s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Benoît Danton (Association Assureurs Prévention)

01 42 47 93 80 - 06 48 24 77 81 - b.danton@ffsa.fr

¹ Source : ONISR 2014

DISPOSITIF DE LA CAMPAGNE 2015 « MON RÉVEILLON MODE D'EMPLOI »

Les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention mènent depuis plus de 15 ans des actions pour sensibiliser les Français aux dangers de l'alcool au volant. Pour cette édition 2015, elles ont choisi de mettre l'accent sur le langage universel du « mode d'emploi » avec une approche personnalisée et ludique, avec pour objectif d'aider chacun à anticiper son retour de réveillon.

UN MODE D'EMPLOI ET UNE MOBILISATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le nouveau site www.monmodedemploi.fr est au cœur de la campagne. Il met en avant toutes les combinaisons possibles d'un réveillon réussi... sans oublier la condition essentielle : anticiper son retour de soirée ! Pour cela, il propose un mode d'emploi inédit et personnalisable. En trois clics, chacun peut générer son propre programme de soirée et choisir sa solution de retour sous forme de pictogrammes.

À chacun sa solution pour réussir son réveillon !

Les 3 étapes du réveillon, mode d'emploi :

1. Les internautes déterminent le style de leur réveillon (entre amis, en famille, en boîte, etc.).
2. Ils précisent ensuite leur programme pour la soirée (tranquille au coin du feu, alcoolisée, sobre, dansante...)
3. Enfin, les internautes choisissent leur solution pour rentrer en toute sécurité (désigner un Sam, dormir sur place, réserver un taxi, un VTC ou un covoiturage, ou encore rentrer en transports en commun)



Le module génère alors automatiquement « un mode d'emploi » sur mesure composé de pictogrammes qui peut ensuite être publié sur le site et les réseaux sociaux avec #ModedEmploi, pour encourager les prises de conscience et inciter ses proches à faire de même.



Mon #ModedEmploi, c'est



UN GRAND JEU CONCOURS POUR GAGNER UN AN DE RETOURS DE SOIREE

Autre nouveauté en 2015 : pour inciter les Français à prévoir leurs retours de réveillon, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention lancent un grand jeu-concours et offrent une solution clef en main pour rentrer en toute sécurité tout au long de l'année 2016 ! Selon leurs envies et pendant un an, les gagnants pourront bénéficier de trajets gratuits en taxi, VTC ou covoiturage, autant de fois qu'ils le souhaitent dans la limite de 1 000 €. Six participants seront tirés au sort !

CONCOURS Publiez votre mode d'emploi pour le réveillon
Et gagnez 1000 € de taxi, VTC ou covoiturage.



Pour participer rien de plus simple : les candidats doivent publier avant le Réveillon du 31 décembre leur mode d'emploi avec leur solution de retour sur www.monmodedemploi.fr.

DEUX FILMS DE SENSIBILISATION DIFFUSÉS SUR INTERNET ET EN TV

Deux spots vidéo de 30 secondes sont diffusés sur le site internet et les réseaux sociaux. Ces spots mettent en scène une famille ou des amis préparant, à l'aide d'un mode d'emploi simple et efficace, leur soirée « parfaite » de réveillon. En fin de soirée, lorsque les effets de l'alcool et de la fatigue se font ressentir et qu'il est l'heure pour certains de rentrer, une voix-off interpelle alors les invités avec cette question simple : « et maintenant, c'est quoi le mode d'emploi ? ». Les spectateurs découvrent les solutions qui s'offrent à eux comme dormir sur place ou se faire raccompagner pour s'assurer que le réveillon soit parfaitement réussi.



UN LARGE PLAN MEDIA

- Une annonce presse publiée dans les grands titres de la presse quotidienne régionale le 29 décembre et dans certains titres de la presse nationale (Le Monde, Le Figaro, Libération, Paris Match, Les Echos...) le 31 décembre.
- Deux spots vidéo diffusés sur les réseaux sociaux.
- Une campagne radio, avec un spot de 30 secondes intitulé « Réveillon Mode d'emploi » diffusé du 17 au 31 décembre sur près d'une centaine de radios nationales et locales.

LES SOLUTIONS DE RETOURS POUR RÉUSSIR SON RÉVEILLON

DÉSIGNER UN SAM

SAM c'est ?

- Sam, c'est celui (ou celle) qui ne boit pas.
- Durant la soirée, Sam s'amuse avec ses amis.
- Et pour rentrer, c'est Sam qui ramène tout le monde en toute sécurité.
- On peut changer de Sam à chaque soirée.

Comment choisir SAM ?

- Si personne n'est volontaire, on tire Sam au sort.
- Dés, cartes, courte paille, appli dédiée, choisissez votre façon de désigner Sam.
- Une fois désigné, Sam s'engage à ne pas boire ni à consommer de stupéfiants.
- Entendez-vous avec Sam sur une heure approximative de retour.

En cas de panne de SAM

Trouver un autre SAM

- Sam est responsable, mais pas infallible. En cas de doute, faites le souffler.
- Si Sam ne veut (ou ne peut) pas conduire, ne le forcez pas.
- Essayez de trouver un Sam de secours, qui n'a pas bu.

Trouver une autre solution

- Dormez sur place.
- Rentrez en covoiturage.
- Ou rentrez avec un pro : taxi, VTC ou transport en commun.

**DÉSIGNER
UN SAM**

MODE D'EMPLOI



RENTRE AVEC UN PRO

Vous êtes en agglomération

Transports en commun

- Certains transports urbains fonctionnent tard le soir ou toute la nuit lors d'événements festifs (nuit du réveillon, fête de la musique...).
- Renseignez-vous sur le site ou l'application mobile des transports de votre ville.

Taxi ou VTC

- Réservez à l'avance un taxi ou un VTC en fixant une heure.
- Certaines applis permettent de commander un taxi ou un VTC en direct.

Vous êtes à la campagne

Vous sortez

- A priori, il n'y a pas de transports en commun. Mais l'organisateur peut avoir prévu des navettes pour le retour.
- Réservez à l'avance un VTC ou un taxi et groupez-vous pour partager la voiture et les frais.
- Pensez aussi covoiturage si vous allez à une soirée. Demandez aux organisateurs s'ils ont prévu une solution.
- A tout hasard, prévoyez de dormir sur place.

Vous recevez

- Louez les services d'un VTC pour la soirée. Vos amis pourront participer aux frais.
- Mettez-vous d'accord avec le chauffeur pour les horaires, les tarifs...
- Renseignez vos amis sur les solutions de retour possibles dans votre quartier (numéro du taxi local, VTC).
- Ne laissez pas partir une personne qui n'est pas en état de conduire. En cas de doute, faites-la souffler.
- Prévoyez aussi un endroit pour garder vos amis à dormir.

**RENTRE
AVEC UN PRO**

MODE D'EMPLOI



CHOISIR LE COVOITURAGE

Qu'est-ce que c'est ?

L'idée

- Elle est toute simple : mettre à disposition les places inoccupées d'une voiture et partager les frais d'un déplacement quotidien ou exceptionnel.
- A la différence du VTC, le covoiturage n'est pas un commerce. Le bénéfice est interdit, même s'il y a un échange d'argent pour l'usage du véhicule.

Le principe

- Le covoiturage peut s'organiser de façon privée, avec vos amis, relations et collègues de travail.
- Plusieurs sites spécialisés proposent aussi de mettre en contact conducteurs et passagers, moyennant souvent des "frais de service".
- Ces sites gèrent aussi les échanges d'argent.

Comment ça marche ?

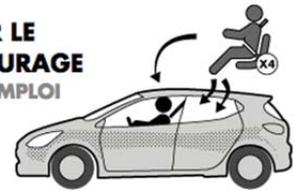
Vous avez une voiture

- Inscrivez-vous sur un site de covoiturage ; il en existe plusieurs qui se chargent d'encaisser l'argent de vos passagers et de vous le reverser.
- Indiquez votre trajet et le nombre de places disponibles afin que les personnes intéressées puissent vous contacter.
- Respectez le rendez-vous, soyez sympa et efficace car vos passagers vous noteront. Votre réputation dépend d'eux.

Vous êtes passager

- Inscrivez-vous sur un site de covoiturage et repérez les voyages qui vous intéressent.
- Prenez contact avec un propriétaire qui va au même moment au même endroit que vous.
- Payez, souvent en ligne, votre quote-part pour le voyage. Les prix sont en général fixés par le site.
- Les passagers aussi sont notés. Alors respectez le rendez-vous et soyez cool pour que d'autres conducteurs aient envie de vous emmener.

**CHOISIR LE
COVOITURAGE**
MODE D'EMPLOI



DORMIR SUR PLACE, LA MEILLEURE SOLUTION

Vous sortez ?

Chez des amis

- Parlez-leur de la possibilité de dormir chez eux avant la soirée.
- Emportez vos affaires (brosse à dent, sac de couchage, oreiller, change...).

En boîte ou au restaurant

- Repérez les solutions de logement à proximité (hôtel, chambre d'hôtes...).
- Au pire, prévoyez de dormir quelques heures dans votre voiture. Mais attention, même après quelques heures de sommeil, vous pouvez encore être sous l'effet de l'alcool. Pensez à tester votre alcoolémie avec un éthylotest avant de reprendre le volant.
- Prenez une bouteille d'eau, des vêtements chauds et un duvet (il peut faire froid).
- En arrivant à votre soirée, veillez à vous garer correctement pour ne pas gêner la circulation. Et verrouillez les portières avant de vous endormir.

Vous recevez ?

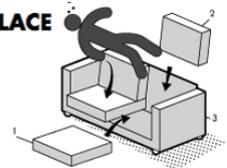
Faites de la place pour dormir

- Aménagez si possible une pièce en dortoir (canapés, matelas pneumatique, tapis de gym...).
- Retenez toutes les personnes qui ne semblent pas en état de conduire.

Si une personne n'est pas en état de conduire

- Empêchez-la de partir à tout prix (y compris en lui prenant ses clés).
- Installez-la au calme, mais ne la laissez pas seule.
- En cas de doute, appelez les secours (pompiers : 18 / Samu : 15).

DORMIR SUR PLACE
MODE D'EMPLOI



LES ASSOCIATIONS PRÉVENTION ROUTIÈRE ET ASSUREURS PRÉVENTION

L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE



Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 200 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux intervenants en éducation routière et organise des stages pour les former (près de 300 moniteurs d'éducation routière formés en 2014).

29 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

100 000 adhérents et donateurs, dont 10 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

Notre réseau implanté sur tout le territoire national relaie sur le terrain les campagnes nationales et initie leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



AssoPreventionRoutiere



@Preventionrout



user/preventionroutiere75

L'ASSOCIATION ASSUREURS PREVENTION



Assureurs Prévention est une association loi 1901. Ses adhérents sont la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et ses membres.

LA PREVENTION : LE SECOND METIER DES ASSUREURS

L'assurance et la prévention sont étroitement liées. Depuis des décennies, les assureurs ont à cœur de mener à bien leur mission de prévention qu'ils considèrent comme leur second métier. C'est pourquoi, ils ont créé l'association Assureurs Prévention. Cette association a pour objectif de mener des actions de prévention et de sensibilisation dans tous les domaines : prévention routière mais aussi prévention santé et prévention des accidents de la vie courante.

Chaque Français est confronté dans sa vie quotidienne à de nombreux risques. L'approche proposée par les assureurs se doit donc de refléter cette dimension globale. Assureurs Prévention initie des actions transversales ; l'association a pour vocation d'alerter l'ensemble des Français sur les dangers auxquels ils pourraient être confrontés en leur délivrant des messages et des informations pratiques et simples. L'association est présidée depuis janvier 2014 par Nicolas Moreau, Président directeur général d'AXA France, qui a été élu Président d'Assureurs Prévention pour une durée de deux ans. Il succède à Bernard Spitz, Président de la FFSA, qui est nommé Vice-président d'Assureurs Prévention.

L'association s'appuie sur un Comité d'Orientation Scientifique (COSAP) à la tête duquel se trouve Philippe-Gabriel Steg, professeur de cardiologie à l'hôpital Bichat. Lieu d'échange et de dialogue avec la société civile, le COSAP est composé d'une dizaine de membres éminents. Deux commissions, une en route et une en santé, viennent enrichir les prises de paroles d'Assureurs Prévention.

DES SUPPORTS D'INFORMATION ACCESSIBLES GRACIEUSEMENT

Les actions de l'association s'articulent autour de son site www.assureurs-prevention.fr. L'association Assureurs Prévention réalise des documents d'information à destination du public sur de nombreux sujets de prévention. Ces documents peuvent être consultés et téléchargés sur le site de l'association. Par ailleurs, des supports d'information (dépliant, DVD, bande dessinée...) sont gratuitement mis à la disposition des structures d'information accueillant du public (établissement scolaire, association, organisme de sécurité sociale, administration...) qui en font la demande.

Pour en savoir plus : www.assureurs-prevention.fr



[assureurs.prevention](https://www.facebook.com/assureurs.prevention)



[@Assurprevention](https://twitter.com/Assurprevention)



[user/assureursprevention](https://www.youtube.com/user/assureursprevention)